



PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE

Période 2023-2026

Orientation 1: développer la complémentarité et l'articulation entre les temps éducatifs par la coéducation

Définition/éclaircissement: c'est une démarche qui met en relation les différents acteurs fondamentaux que sont la famille, l'école et les tiers lieux (associations, périscolaires, accueil de loisirs...) qui interagissent en cohérence dans le but d'accompagner l'enfant à grandir et à devenir citoyen. L'enfant est ainsi placé au cœur d'un environnement nourri de confiance, de complémentarité, d'interactions et de communication.

- **Objectif 1: *développer des actions croisées qui permettent d'impliquer l'ensemble des acteurs qui gravitent autour des enfants et favorisent les moments d'échanges et de partages entre ces derniers.***

Exemples: organisation de manifestation avec l'ensemble des acteurs (fête de l'école, fête du jeu, défi famille, ...), mise en place de temps d'échanges (cafés, goûters parents - repas partagés), mise en place d'un temps de présentation du périscolaire, participation au REAAP (réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement à la parentalité), participation de l'ensemble des acteurs aux équipes éducatives et aux conseils d'école, mise en place des temps de rencontres entre les représentants des parents d'élèves et les autres acteurs (écoles...)

- **Objectif 2: *permettre aux parents d'investir les structures d'accueil de leurs enfants (écoles, périscolaires...)***

Exemples: mise en place d'espaces parents dans les structures (où l'on peut lire une histoire à son enfant, faire un jeu mais aussi trouver des informations sur ce que l'on fait dans la structure), mise en place de temps de visites / portes ouvertes des structures, travailler la place et les possibilités de participation des parents dans les espaces d'accueil de leurs enfants (ex : implication des parents lors d'intervention autour de la découverte des métiers ou d'un savoir-faire)

- **Objectif 3: *mettre en place des outils de communication qui permettent à chacun de pouvoir s'informer***

Exemples: mise en place d'un livret « périscolaire », mise en place d'un conseil communal d'usagers, mise en place d'un espace numérique dédié à l'enfance jeunesse (dossier d'inscription, règlement intérieur, projets menés), mise en place de panneaux d'informations

Orientation 2: Favoriser la qualité éducative et adapter les actions aux rythmes de l'enfant/jeune

Définition/éclaircissement: Dans une société de l'ici et maintenant, où tout va toujours plus vite, quelle place pour le rythme différent de l'enfant/ du jeune ? Quelle place donner à l'individualité dans un accueil où chaque enfant/jeune a un rythme différent, qui lui est propre ? Le respect du rythme de l'enfant/jeune est fondamental, il influe largement sur son bien-être. Comment faire coexister rythmes individuels et organisation de la vie de groupe? Comment éviter le "tous ensemble, tous au même moment, tous en même temps" ?

- **Objectif 1: accompagner chaque enfant et chaque jeune dans le respect de son rythme et de ses besoins**

Exemples: mise en place d'espaces / coins calmes (sieste, coin lecture, relaxation, « ne rien faire »), proposer des activités variées, ludiques, de qualité et innovantes, mise en place de goûters sur les temps périscolaires

- **Objectif 2: établir une relation de confiance/ bienveillante entre l'acteur éducatif et l'enfant/ le jeune**

Exemples: créer une relation qui permet aux publics de gérer ses émotions, de prendre des risques et de s'ouvrir à l'apprentissage, travailler de façon cohérente avec l'ensemble des acteurs sur les règles de vie en collectivité

- **Objectif 3: favoriser les transitions entre le temps familial, le temps scolaire, le temps de loisirs, le temps de restauration et les temps calmes**

Exemples: création d'espaces aménagés/adaptés/personnalisés permettant l'accueil en petits groupes, l'isolement, l'évasion imaginaire, accueillir l'enfant/le jeune en « prenant le temps », lui présenter la journée, les activités, les menus etc..., mise en place de temps de transmission acteurs éducatifs/parents sur la journée/le vécu de l'enfant, mise en place de certains matins « petit déjeuner » sur les structures enfance

Orientation 3: Valoriser la place de l'enfant/jeune en promouvant la citoyenneté et la participation

Définition/éclaircissement:

La citoyenneté : tout d'abord, la citoyenneté est à distinguer du statut de citoyen (droits et devoirs, civisme).

Parce que la citoyenneté n'est pas une compétence innée, c'est un processus par lequel on apprend tout au long de la vie. La citoyenneté prend tout son sens avec le plaisir de vivre et de faire ensemble. L'apprentissage de la citoyenneté/ l'exercice de la citoyenneté doit avant tout permettre aux enfants et aux jeunes de comprendre les codes, les règles, les fonctionnements, d'expérimenter des rôles, de prendre la parole, argumenter, débattre, s'engager, s'organiser de façon individuelle ou collective pour agir sur leur environnement.

La participation: tout d'abord cela nécessite de bien s'entendre sur le cadre/les attendus/le niveau de participation des publics (information / consultation / concertation / participation). Amener les publics à être « les citoyens les plus libres possibles dans la société la plus démocratique possible », nécessite de travailler sur l'insertion des enfants et des adolescents afin qu'ils participent aux décisions qui les

concernent, et d'autre part qu'ils aient une place dans la cité. Reconnaître et faire vivre les droits de participation des enfants et des adolescents, à l'accueil de loisirs, dans la vie de la cité, à l'école, c'est reconnaître leur capacité de socialisation, leur capacité de concertation, d'initiatives collectives, leur capacité à exercer des responsabilités. Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets, c'est leur permettre de conquérir leur autonomie, de prendre conscience de leur pouvoir de transformation, de leur statut de citoyen.

- **Objectif 1: *permettre aux publics de proposer une activité / un projet dans les accueils qu'ils fréquentent***

Exemples: mise en place de boîtes à idées, mise en place de « porteur de paroles », mise en place de réunion d'enfants/ de jeunes pour faire émerger leurs envies d'activités/de projets

- **Objectif 2: *soutenir les expérimentations de nouveaux fonctionnements / espaces facilitant la participation des publics***

Exemple: mise en place d'une « boîte à jouer » dans les écoles et l'accueil de loisirs

- **Objectif 3: *faciliter la participation des publics à la vie de la cité à travers l'implication dans les manifestations locales***

Exemple: accompagner les enfants/jeunes à participer au festival « Itinéraires Bis », fête du jeu, le marché de Noël, etc...

- **Objectif 4: *encourager, accompagner, soutenir et permettre aux publics d'être à l'initiative de nouvelles actions***

Exemple: création d'un dispositif de « bourse aux projets » avec un budget participatif sous la forme « d'un appel à projets »

- **Objectif 5: *permettre aux publics de pouvoir s'exprimer, débattre, être consultés lors d'espaces institués et ritualisés (dans la fréquence, le lieu et le temps dédiés)***

Exemples: création et mise en œuvre de conseils d'enfants / de jeunes dans leurs espaces de vie, mise en place de réunions/débats enfants/jeunes – acteurs éducatifs

- **Objectif 6: *associer les publics et les acteurs aux projets et questions qui les concernent***

Exemple: informer, mobiliser, recueillir l'avis, construire avec les publics les projets de création de nouvelles structures sur le territoire (école, accueil jeunes etc ...)

- **Objectif 7: *accompagner et former les acteurs et les publics aux démarches participatives***